

Règlement Cosplay Contest GCCDZ 2025

- 1. Inscription en Ligne :** Tous les participants doivent s'inscrire en ligne sur le site officiel www.gccdz.com, en remplissant les champs obligatoires. Une présélection des candidats au concours sera opérée lors de l'inscription sur la base de la qualité du costume présenté par des photos, croquis accompagnés d'un texte explicatif définissant les matériaux utilisés ainsi que le projet de scénographie ; vidéo ; audio ; background

Les participants confirmés doivent se présenter au stand cosplay munis de la photocopie d'une pièce d'identité. Les mineurs doivent fournir une autorisation signée de leur tuteur légal.

- 2. Date Limite :** Toutes les inscriptions doivent être soumises avant 14h00 le 14 novembre 2024

- 3. Processus de Sélection :**

- **Le 1er jour :** Les cosplayers souhaitant participer au concours devrais ce présenté pour la sélection. Les candidats sélectionnés seront annoncés en fonction des critères définis par les organisateurs.
- **Le 2ème jour :** Les personne sélectionnés devant présenté leurs travaux sur scène.
- **Le 3ème jour :** Le résultat.

- 4. Catégories :**

- **Premier Prix, Meilleur Cosplay (Costume et mis en scène) :** Le costumes réalisé doit refléter l'authenticité du personnage sélection et une mise en scène élaboré
- **Prix du meilleur costume :** Le costume doit avoir la meilleure qualité de réalisation, finition et durabilité
- **Prix de la meilleure mise en scène :** La mise en scène doit être élaborée avec un costume de qualité.
- **Prix d'encouragement :** Le costumes présenté doit avoir un minimum de qualité ; costume non-fini ou déchiré ne sera pas pris en considération

- 5. Cosplayers présélectionnés :**

- Les personnes sélectionnées devront répondre à des questions à propos de leur création ; choix du costume ; détails de fabrication ; matériaux utilisés ; temps de réalisation ; difficulté en cours de réalisation ; solution de problème de réalisation ; etc...
- Le jury tiendra compte également des valeurs positives exprimées par le costume et le personnage : l'humour, la générosité, l'amitié, la solidarité, l'esprit d'échange... L'appréciation sera de 50% pour le costume et 50% pour la mise en scène (la prestation scénique).
- Il est à noter que les cosplayers inscrit et admis au concours devront s'acquitter des frais du pass spécial GCCDZ.

- 6. Mesures de sécurité :**

- **Les interdit**

Les armes tranchantes (vraies armes), produits dangereux, inflammables ou toxiques sont proscrits. Seules les maquettes (fausses armes non dangereuses) sont acceptées ; le candidat sera exclu du concours.

L'utilisation d'animaux vivants est interdite.

Costume ou objet jugés dangereux ou ne respectant pas l'esprit positif de la compétition.

Les costumes de combinaisons, uniformes, tenues représentant des corps constitués (Algérien ou étrangers), fictifs (pouvant porter à confusion avec un uniforme réel) ou officiels sont totalement proscrits.

Les costumes représentant des groupes prohibés ou personnages politiques le sont également. Les costumes dénudés sont strictement interdits et escortés hors des lieux.

Les fluides, liquides ou tout autre produit susceptible de salir la scène ou perturber la bien séance de la compétition sont interdits.

- **Conformité des costumes :**

Tous les costumes doivent respecter les règles de sécurité de base pour assurer la sécurité de tous les participants et spectateurs.

Les costumes présentés ne devraient pas avoir gagné un prix précédant l'évènement ; tout costume déjà présenté lors d'un autre concours ne sera pas sélectionné pour la compétition même s'il inclut toutes les conformités.

7. Performance :

- **Exigence :** Tous les cosplayers doivent effectuer une courte présentation ou un sketch, qui sera pris en compte dans le processus de jugement.
- **Contenu :** Les performances doivent être appropriées pour tous les âges et ne doivent pas inclure de matériel offensant ou inapproprié.
- **Comportement :** Les participants s'engagent à avoir un comportement exemplaire durant l'évènement.
- **Les mises en scène** durent au minimum 30 secondes et au maximum 2 minutes. Le candidat peut l'accompagner d'une musique ou d'une vidéo qu'il devra préalablement uploader en ligne lors de l'inscription (les organisateurs peuvent refuser des musiques ou son après écoute). Le Jury ou l'équipe organisatrice peut après 2 minutes de prestation arrêter la mise en scène afin de permettre le passage d'autres candidats.
- Chaque concurrent doit participer avec un seul costume.
- Sont exclus d'office, les costumes déjà utilisés dans un précédent concours organisé dans le cadre du Games & Comic Con Dzaïr.

8. Disqualification :

- **Violations de Sécurité :** Les participants qui ne respectent pas les mesures de sécurité seront disqualifiés et escortés hors de l'évènement.
- **Comportement Inapproprié :** Tout comportement inapproprié ou violation des règles de l'évènement entraînera une disqualification immédiate.
- **Les costumes interdits :** Les prestations à connotations injurieuses, sexuelles, politiques ou extrêmement violentes ne sont pas acceptées. Le concours est ouvert au grand public incluant les enfants. Toute prestation ne respectant pas cet esprit mènera à l'exclusion du candidat du concours.

9. Informations complémentaires :

- Le détail sur les prix décernés seront annoncés ultérieurement.
- Le règlement pourra subir des modifications à l'approche de la date de l'évènement.
- Tout participant en dehors de la tranche d'âge mentionnée, pourra assister à l'évènement avec son costume mais ne pourra pas participer au concours.
- Afin de mieux évaluer les meilleurs candidats, la mise en scène et le costume seront jugés pour leur complexité et leur qualité.
- Seul les photographes/caméramans officiel du Games & Comic Con Dzaïr, sont habilités à couvrir la compétition (aucune caméra n'est autorisée à l'intérieur de l'espace de compétition). La presse accréditée est habilitée à enregistrer/prendre en photo des extraits des prestations des candidats sans toutefois compromettre l'enregistrement pour le concours. Les extraits sont limités à cinq (05 minutes) du total de la prise.

- Le Jury est totalement souverain, il peut demander à un candidat de refaire sa prestation en fonction du temps disponible. De même que les organisateurs peuvent solliciter de refaire la prestation ou des photos en cas de besoin.
- Les organisateurs ne sont pas responsables de la perte de quelque objet que ce soit ou effets personnels d'un candidat laissés sur les lieux du concours.
- Si un membre du jury est absent, les autres membres pourront décider et juger la compétition en respectant le règlement. Les membres du Jury peuvent assister à certaines mises en scènes ou juger sur la base des enregistrements vidéo des prestations des candidats ainsi que sur les photos préalablement prises.
- Un candidat primé dans les prix : meilleur cosplay (1er prix) ne pourra pas se représenter au concours sur une durée de 1 ans de même que pour les autres prix (Sauf hors concours).